

Vent de fronde contre la réforme Darmanin : "La police judiciaire doit garder son indépendance"

www.ladepeche.fr

Tout est un éternel recommencement ! La réforme très contestée du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, pour unifier le commandement des services de police au niveau départemental sous l'égide du préfet, n'est pas tout à fait une nouveauté. Il y a 30 ans, déjà, Toulouse avait été désignée comme ville pionnière pour tester un système similaire. À l'époque, en 1992, Alain Dreuilhe, avait été nommé directeur départemental de la police nationale (DDPN) en prenant la responsabilité des services de la sécurité publique, de la sûreté urbaine, de la police de l'Air et des Frontières (PAF) et des Renseignements généraux (RG).

Une vraie force de frappe

« En unissant toutes nos forces, nous avons pu travailler en toute complémentarité avec des moyens et des résultats, se souvient-il. Avec la PAF, nous avons démantelé un réseau de trafic de voitures et d'autobus à la frontière espagnole et grâce à notre travail avec les Renseignements généraux, nous avons identifié le premier réseau intégriste qui menait déjà à l'émir blanc, Olivier Corel, à Artigat en Ariège, qui a nourri ensuite l'horreur terroriste de Mohammed Merah ». Dans le même temps, la délinquance et la criminalité avaient baissé à Toulouse, plus que partout en France. De quoi justifier l'efficacité de cette nouvelle organisation. « C'est vrai que j'ai regretté à ce moment-là de ne pas avoir la police judiciaire (PJ) sous mes ordres, ce que la nouvelle réforme de Gérald Darmanin préconise, explique Alain Dreuilhe. Je n'avais pas eu gain de cause, mais aujourd'hui, avec le recul, je crois que c'est mieux que la police judiciaire reste indépendante ». L'ancien contrôleur général y voit au moins deux raisons. « Il y aura forcément la tentation d'utiliser la PJ pour soulager la sûreté urbaine et la police du quotidien qui doit faire face à une délinquance de masse, explique-t-il. Et la vocation de la PJ pour enquêter sur des affaires dans la durée serait dévoyée. En prime, poursuit-il, il y aura le risque de voir le préfet s'immiscer dans les dossiers avec la possibilité d'étouffer des affaires politiques ou financières ». Une ingérence dans le judiciaire dénoncée par une majorité de policiers et de magistrats, vent debout contre le projet de Gérald Darmanin.

Le risque d'ingérences

Attention, Alain Dreuilhe n'est pas pour autant contre un commandement unifié au niveau départemental. Mais sans la PJ ! « Il faut mettre à la tête un vrai flic, pas des policiers de laboratoires ou des carriéristes syndicalistes », prévient-il. Sans illusion sur les

ingérences politiques. À Toulouse, son expérience avait tout juste duré deux ans, avant qu'un certain Charles Pasqua ne siffle la fin de la partie...

